



**CONSERVATOIRE
POPULAIRE**

**MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE**

AMR-CPMDT JAZZ ET MUSIQUE IMPROVISÉE

TROIS FILIÈRES

FILIÈRE PRÉPARATOIRE DE JAZZ ET DE MUSIQUE IMPROVISÉE *PREPA*

FILIÈRE PRÉPROFESSIONNELLE DE JAZZ ET DE MUSIQUE IMPROVISÉE *PRÉPRO*

MATURITÉ SPECIALISÉE MUSIQUE-JAZZ ET MUSIQUE IMPROVISÉE *MATUSPE*

UNE SEULE ÉCOLE

L'ÉCOLE PRO^{TF}

**INFORMATIONS ET CONDITIONS D'ADMISSION
ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018**

*AMR
Sud des Alpes
Rue des Alpes 10
1201 GENEVE*

*Tél. 022 716 56 30
Fax 022 716 56 39
infos@amr-geneve.ch
www.amr-geneve.ch*

*CPMDT
Administration
Rue François-D'Ivernois 7
1206 Genève*

Tél. 022 329 67 22

*administration@conservatoirepopulaire.ch
www.conservatoirepopulaire.ch*

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

L'Ecole Professionnelle de Jazz et de Musique Improvisée a été créée en 1997 sous l'impulsion de l'AMR (Association pour l'encouragement de la Musique impRovisée) et du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT).

L'Ecole Pro^{TF} est un nouveau projet d'école qui regroupe maintenant 3 filières et qui veut maintenir et développer l'esprit de l'Ecole Professionnelle de Jazz et de Musique Improvisée, à savoir : le partage, la collaboration, l'intégration de la théorie et de la pratique, l'autonomie et la responsabilité de celui qui apprend.

Cette école est organisée en partenariat entre le CPMDT et l'AMR : elle est dirigée par une Commission de Pilotage (COIPRO) composée du doyen de l'Ecole de Jazz du CPMDT, du coordinateur des Ateliers de l'AMR, d'un représentant du Comité de l'AMR et du coordinateur de l'Ecole Pro^{TF}.

Elle propose une formation complète grâce aux trois filières qu'elle accueille.

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer et de vous compter parmi nos futurs élèves.

Avec nos cordiales salutations

*Pour la commission de pilotage
Ohad Talmor et Ian Gordon-Lennox,
coordinateurs*

1. FILIÈRE PRÉPARATOIRE *PRÉPA*

La filière Préparatoire de Jazz et de Musique Improvisée est destinée à tout élève motivé et talentueux, (concours d'entrée) hors scolarité post obligatoire. Avec plus de 14 heures de cours en moyenne par semaine, la filière préparatoire peut être considérée comme une véritable filière à visée professionnelle.

Inscriptions au moyen du formulaire en pages 7 et 8 du présent document ou à télécharger sous

www.amr-geneve.ch/ecole-professionnelle/filiere-preparatoire

Mené à son terme, le cursus complet permet d'acquérir les crédits nécessaires à l'obtention d'un **Bachelor auprès de l'ASMP**.

Pour de plus amples informations et sur les détails d'inscriptions auprès de l'ASMP, se référer au site **www.samp-asmp.ch**

2. FILIÈRE PRÉPROFESSIONNELLE *PRÉPRO*

La filière préprofessionnelle de Jazz et de Musique Improvisée de la Confédération des Ecoles Genevoises de Musique (CEGM) est destinée aux élèves de ces institutions, motivés et très talentueux, (examens d'entrée) qui poursuivent leurs études instrumentales parallèlement à leur scolarité post obligatoire, en principe avec le même professeur. Le but de cette filière est de stimuler les élèves en leur offrant des cours de formation musicale générale (voir **www.courscomplementaires.ch**) ou des cours des classes HEM (après évaluation et dans la limite des places disponibles) Les élèves de la filière préprofessionnelle ont accès à des horaires aménagés.

Après un parcours de trois ans (exceptionnellement quatre s'il commence très jeune), l'élève sera mieux préparé au concours d'entrée des HEM où la concurrence est vive. Il a tout avantage à poursuivre ses études générales qui restent un élément indispensable à sa culture.

Un examen d'entrée organisé en avril et mai donne accès à cette filière.

Pour de plus amples informations sur la filière préprofessionnelle se référer à la brochure générale des filières préprofessionnelles de la CEGM à télécharger sous **www.cegm.ch**

Inscriptions au moyen du formulaire en pages 7 et 8 du présent document ou à télécharger sous

www.amr-geneve.ch/ecole-professionnelle/filiere-preparatoire

3. MATURITÉ SPÉCIALISÉE *MATUSPE*

La maturité spécialisée (MS) est un titre délivré par l'Ecole de culture générale (ECG), reconnu au niveau national. Elle donne accès aux filières correspondantes des Hautes écoles spécialisées de Suisse. Cette formation d'un an, est destinée aux élèves qui ont obtenu le certificat de l'ECG. La formation musicale est intégrée au cursus de l'Ecole Pro^{TF}. Il comprend des cours individuels de pratique instrumentale (premier et second instruments), des cours théoriques de solfège et d'écriture musicale, des productions, des ateliers en orchestre et beaucoup d'heures individuelles de pratique instrumentale personnelle. Cette formation est complétée par la réalisation du travail de maturité spécialisée en lien avec la pratique professionnelle du domaine concerné.

La soutenance donne lieu à une prestation publique évaluée par un jury.

Pour de plus amples informations sur la maturité spécialisée et sur les détails d'inscriptions

www.ge.ch/formation/formation-generale/maturite-specialisee

ATTENTION

La filière préparatoire ne peut accepter que 24 élèves, les candidatures sont donc soumises à deux examens d'admission : un examen instrumental en orchestre et un examen théorique par écrit.

Délai d'inscription aux examens d'admission : 8 mai 2017.

TABLEAU DE CURSUS	1°	2°	3°	4°	en plus	heures de travail	total	ECTS
Instrument 1	50	50	50	50	+/- 50' de consultant /élève/an	14h travail / hb x 37 sem / an x 4 ans	1776	80
Instrument 2	25	25	25			6h travail / hb x 37 sem / an x 2 ans	686	30
Prof. externe				25		3h travail / hb x 37 sem / an x 1 ans	111	5
Harmonie - écriture	100	100				5h travail / hb x 37 sem / an x 2 ans	370	15
Oreille	50	50	50			4h travail / hb x 37 sem / an x 3 ans	444	15
Composition			100	100	+/- 800' de consultant/an	6h travail / hb x 37 sem / an x 2 ans	444	12
Styles répertoires			50	50		1h travail / hb x 37 sem / an x 1 ans	222	1
Etude du rythme	50	50			+/- 400' de consultant/an	3h travail / hb x 37 sem / an x 2 ans	222	15
Histoire du jazz		50	50		+/- 400' de consultant/an	3h travail / hb x 37 sem / an x 2 ans	222	5
Atelier 1	120	120	120	120	+/- 400' de consultant/an	6h travail / hb x 37 sem / an x 4 ans	888	20
Atelier répertoire	120	120	120		+/- 400' de consultant/an	6h travail / hb x 37 sem / an x 4 ans	888	20
Atelier instr 2			120			4h travail / hb x 37 sem / an x 1 ans	148	4
Big Band		180	180		selon places disponibles t	3h travail / hb x 37 sem / an x 2 ans	222	9
Stage 1	600 / an					10h travail / an x 4 ans	40	1.5
Stage 2	600 / an					10h travail / an x 4 ans	40	1.5
Stage 3	180 / an					3h travail / an x 4 ans	12	0.5
Stage 4	180 / an					3h travail / an x 4 ans	12	0.5
Sém compo 1	360 / an					6h travail /an x 2 ans	12	0.5
Sém compo 2	360 / an					6h travail /an x 2 ans	12	0.5
Module 1			100		section rythmique	2h travail / hb x 37 sem / an x 1 ans	74	3
Module 2	60				DAW - NAO - Studio	100h travail	100	4
Total							6945	240

Soit un total de 60 crédits par année

EXAMENS D'ADMISSION A LA FILIÈRE PRÉPARATOIRE

Dates

Instrumental **6 juin à l'AMR, rue des Alpes 10** (horaires à convenir)
Théorie **23 mai à l'AMR de 10h à 12h**

Contenu

a) Pratique (accompagnement par une section rythmique).

Le candidat se charge d'amener des partitions pour les accompagnateurs (3 exemplaires de chaque morceau « Concert Key »).

- Jouer le thème et improviser sur les morceaux suivants : All The Things You Are et Cantaloupe Island (partitions téléchargeables)
- Jouer le thème et improviser sur la structure d'un blues au choix du candidat.
- Jouer une étude à télécharger.
- Lecture à vue.

Pour télécharger : <http://files.amr-geneve.ch/>

Nom d'utilisateur : **amrsafe** Mot de passe : **blue_trane**

Dossier : ECOLE PRO/CONCOURS/PARTITIONS ET ETUDES

b) Théorie, connaissances de base

Il s'agit d'un test écrit.

- Intervalles : construire et entendre.
- Accords de trois sons majeurs, mineurs, diminués et augmentés avec renversements : construire et entendre.
- Gammes : majeures et mineures (harmonique, mélodique ascendante et descendante, dorienne) : construire et entendre.
- Une dictée mélodique.
- Une dictée rythmique.
- Une analyse d'un standard sans substitutions.

c) Entretien avec les responsables de l'Ecole.

N.B.

- a) Pour la filière ASMP, les candidats devront être titulaires d'une maturité, d'un diplôme de culture générale, ou d'un titre équivalent ou devront alors passer d'abord par une admission sur dossier.
- b) Une séance d'information aura lieu le **4 septembre 2017 à 11h, à l'AMR** salle de concert pour tous les élèves.

DATES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Délai d'inscription pour l'examen d'admission	lundi 8 mai 2017
Examens d'admission	mardi 23 mai 2017(pratique) mardi 6 juin 2017 (théorie)
Séance de rentrée	lundi 4 septembre 2017, 11h
Début des cours	lundi 11 septembre 2017

ÉCOLAGES

FILIÈRE PRÉ-PROFESSIONNELLE JAZZ ET MUSIQUE IMPROVISÉE

L'écolage forfaitaire pour l'ensemble des cours est de **2'425.-** fr.
par année scolaire, sous réserve d'indexation.

FILIÈRE PRÉPARATOIRE JAZZ ET MUSIQUE IMPROVISÉE

L'écolage forfaitaire pour l'ensemble des cours est de **4'300.-** fr.
par année scolaire, sous réserve d'indexation (jusqu'à 25 ans).
Sur demande pour les plus de 25 ans.

Formulaire de demande d'admission à l'Ecole Pro^{TF} de Jazz et de Musique Improvisée de Genève **à renvoyer au plus tard le 8 mai 2017** au secrétariat du CPMDT, rue François-D'Ivernois – CP 230 - 1211 Genève 12

M./Mme :

Nom : Prénom :

Rue et No :

No postal : Lieu :

Tél. privé : Tél. prof. ou portable :

Date de naissance : E-mail :

Nationalité et canton :

Contribuable à Genève : oui non organisation internationale

Culture générale :

.....

Instrument principal :

Descriptif de votre parcours musical :

.....

.....

Depuis combien de temps pratiquez-vous votre instrument ?

Depuis combien de temps prenez-vous des cours ?

Comment s'appelle votre professeur actuel ?

.....

S'il n'enseigne pas à l'Ecole de Jazz, adresse et n° de tél.
.....

Depuis quand prenez-vous des cours chez lui ?

Instrument secondaire : piano (batterie pour les pianistes)

Avez-vous déjà pratiqué cet instrument ?.....

Si oui, depuis combien de temps ?

Depuis combien de temps prenez-vous des cours ?

Comment s'appelle votre professeur actuel ?

S'il n'enseigne pas à l'Ecole de Jazz, adresse et No de tél. :

.....

Depuis quand prenez-vous des cours chez lui ?

Théorie musicale :

Avez-vous pris des cours de théorie musicale chez nous ou ailleurs

(si oui, où et de quel cours s'agit-il ?)

Avez-vous participé à des ateliers de l'AMR ? Si oui lesquels et chez quel professeur ?

.....

Remarques :

.....

Date : Signature :

Renseignements complémentaires

Ohad Talmor
otalmor@cpmdt.ch
078 737 01 65

Ian Gordon-Lennox
igordonlennox@cpmdt.ch
079 401 83 57